



## FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITE EN SORTIE DE CONFINEMENT

A l'attention des adhérents du Club  
des ARCHERS DE SAINT-PRIX

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son Club ou d'une structure habilitée dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19.

Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux titulaires d'une licence en cours de validité, reprenant la pratique de leur discipline dans le club ou la structure habilitée dont ils sont membres, à l'exclusion de toute autre personne.

### PAR LA PRESENTE :

- Il atteste avoir été informé que le club ou la structure habilitée s'est engagé(e) à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection du club ou de la structure habilitée ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination au Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du club ou de la structure habilitée, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des Sports ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la FFTA, l'UFOLEP et la FFTL, pour aménager la pratique du tir à l'arc en club ou dans une structure habilitée, ainsi que les modalités mises en place par le club ou la structure habilitée pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom Prénom du membre : .....

Numéro de licence : .....

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :  
.....

Atteste avoir pris connaissance du protocole de sortie de confinement des Archers de Saint-Prix.

Date : .....

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les mineurs)

#### LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très  
régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude ou  
dans un mouchoir



Utiliser un  
mouchoir à usage  
unique et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter les  
embrassades